

1. Étendue et Opposabilité

L'acceptation de nos offres emporte adhésion au texte des présentes conditions générales qui constituent l'intégralité du contrat qui nous lie et ne peut être modifié que par un écrit signé.

2. Prix – Conditions de Paiement

Nos prix sont établis toutes taxes comprises (TTC) et ne comprennent pas les frais et le coût de la livraison. Nos factures sont payables au grand comptant comme suit :

- 30 % lors de l'acceptation de l'offre
- 70 % au moment de la livraison.

Si nous gardons la marchandise plus de trois mois après sa réception dans nos dépôts, un acompte supplémentaire de 15 % sera exigé. Si la marchandise reste en dépôt au-delà d'un an, l'intégralité de la facture devra être réglée.

Aucun produit ne sera livré sans règlement complet. En cas de retard de paiement, des indemnités de 20 % du montant impayé et des intérêts de 12 % l'an seront dus de plein droit et sans mise en demeure préalable.

3. Annulation de Commande

Toute annulation de commande, totale ou partielle, avant livraison ou enlèvement, entraîne une indemnité forfaitaire de 30 % du montant concerné.

4. Livraison

Toutes les livraisons sont payantes. Les frais sont déterminés en magasin en fonction du volume, de la distance, et des services supplémentaires demandés (reprise, montage, étage, etc.).

Livraison forfaitaire :

- Côte belge / Ardennes belges / rayon > 50 km : 150,00 € TVAC
- Hors territoire belge : 1,50 €/km aller-retour depuis le dépôt

La livraison est planifiée par nos soins et ne peut être annulée qu'une seule fois, au moins 24h à l'avance. En cas d'absence ou d'annulation répétée, une indemnité de 75 € sera facturée.

5. Installation

L'installation de nos produits est facturée au prix de 25,00 € TVAC pour une intervention standard (1 homme – 30 minutes).

6. Conditions de Livraison – Obligations du Client

Le client doit assurer l'accessibilité du lieu de livraison et la compatibilité dimensionnelle des articles commandés. Il est responsable de :

- Dégager les accès nécessaires ;
- Descendre au rez-de-chaussée les éléments à reprendre ;
- Signaler les contraintes de passage (escaliers, ascenseur, etc.) ;
- Fournir les autorisations éventuelles pour le stationnement/livraison (copropriété, voirie) ;
- Louer un monte-charge si nécessaire.

Le Vendeur ne saurait être tenu responsable de dommages causés par des accès inadaptés ou non signalés.

7. Réception – Réserves

Le client s'engage à vérifier attentivement la marchandise à la livraison et à signaler immédiatement tout défaut sur le bon de livraison. Aucun recours ne sera admis en cas d'installation ou de modification préalable par le client.

8. Enlèvement en Magasin

Le client dispose de 30 jours après avis de disponibilité pour retirer sa commande. Passé ce délai et après mise en demeure, une indemnité de 4 €/jour sera due.

9. Transfert des Risques et de Propriété

Les risques sont transférés à l'acheteur dès la prise de possession. Toutefois, la propriété reste réservée jusqu'au paiement intégral du prix et des accessoires dus.

10. Garantie Produit et Dégressivité

Nous offrons une garantie légale de 2 ans à compter de la livraison. Une garantie commerciale dégressive s'applique ensuite selon la marque. Celle-ci est détaillée dans le carnet de garantie fourni avec le produit. Elle couvre les défauts non liés à une mauvaise utilisation, une usure normale ou des interventions non autorisées. Aucune garantie ne couvre les dommages esthétiques ou accessoires. Toute preuve d'achat doit être conservée. Les réparations après 2 ans peuvent être partiellement prises en charge selon l'usure estimée.

11. Garantie Légale

La garantie légale de conformité (articles 1649 bis et suivants du Code civil) s'applique pendant 2 ans. Le vice caché doit être signalé par courrier recommandé dans les 2 mois de sa constatation. Toute intervention du client annule la garantie.

12. Conformité des Dimensions

Il est expressément convenu entre les parties que toute variation d'épaisseur, de longueur ou de largeur des articles livrés inférieure ou égale à 2 % par rapport aux dimensions indiquées sur la commande du client ne constitue ni un vice apparent, ni un vice caché. Pour plus de précisions, se référer au cahier des charges du fabricant.

13. Limitation de Responsabilité

En dehors des cas de vices cachés et de non-conformité, la responsabilité du vendeur est limitée au prix du produit vendu.

14. Notifications

Toute correspondance officielle doit être adressée à SA LOVIC, chaussée de Tubize, 254, 1440 Braine-le-Château

15. Donnée Personnelles

Conformément à la loi Vie Privée du 08 décembre 1992, l'Acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur ses données. Toute demande doit être adressée par écrit à SA LOVIC.

16. Droit Applicable - Juridiction

Les présentes conditions sont régies par le droit belge. En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont compétents.